

R... B....

..... 2

59100 ROUBAIX

Roubaix, le 20 décembre 2016

AUCHAN CITY

A l'attention de la Direction

Espace St-Christophe

Rue Fidèle Lehoucq

59200 TOURCOING

LRAR n°

Copie à :

- *Inspection du travail*
- *CHSCT*
- *M. HAMDOUD, délégué syndical CGT*

Monsieur le Directeur,

J'ai signé un contrat de professionnalisation avec vous qui a débuté en novembre dernier. Pour des raisons médicales sérieuses, j'ai dû, hélas, contracter un arrêt maladie dès le 3 novembre, suite à des malaises persistants. Ces malaises étaient en fait conséquents à une situation de grossesse, découverte à ce moment-là. J'en ai immédiatement prévenu Wendy, ma chef de caisse.

J'ai repris le travail le 7 novembre, en découvrant un planning particulièrement chargé, ce qui m'a inquiétée. J'ai demandé des changements d'horaires, ce qui m'a été refusé. J'ai donc travaillé chaque jour selon les horaires prescrits, mais j'étais toujours souffrante, avec des envies de vomissements telles que, empêchée de quitter mon poste, j'étais obligée de ravalier lesdites envies.

Le 14 novembre suivant, face à la dégradation de mon état de santé, j'ai été contrainte de me remettre en arrêt maladie.

J'ai repris le travail le 21 novembre, et j'ai à nouveau découvert un planning assez lourd. J'aurais aimé que, face à ma situation, il y eût davantage de considération. J'ai prévenu de la fragilité de ma situation et indiqué qu'en cas de malaise, je le signalerais pour prévenir un évanouissement, en soulignant la nécessité pour moi de me rendre régulièrement aux toilettes.

Vers 14 heures, j'ai pris mon poste à la caisse 1. Vers 15 heures j'ai ressenti d'intenses douleurs. J'ai fait appel pour en prévenir ma responsable qui m'a répondu qu'elle était occupée. J'ai

tenu jusque 16h35, heure de ma pause. Je me suis rendue aux toilettes. A l'issue de cette pause, j'ai repris place à mon poste. Je ressentais de très fortes douleurs. Il n'y avait personne à l'accueil à ce moment-là.

J'ai alors téléphoné à une collègue pour lui demander un doliprane. Elle a semblé inquiète et m'a demandé de faire appel à la sécurité. J'ai donc appelé la sécurité du pointeau, laquelle m'a demandé d'appeler une autre sécurité. C'est ce que j'ai fait. On m'a dirigé, par téléphone, vers le PC. Où l'on m'a répondu que le responsable possédant des doliprane n'était pas présent.

J'ai continué, ressentant des douleurs de plus en plus vives, mon travail, avec toujours plus de clients, et au bord de la perte de conscience. Les clients eux-mêmes se montraient inquiets quant à mon état de santé, et ont depuis, pris des nouvelles. C'est d'ailleurs de ces seuls clients que j'ai reçu quelque commisération.

Sur le moment, deux collègues (Fatoumata et Marie-Renée), se sont inquiétées de mon état de santé. J'ai demandé à la seconde de me ramener un doliprane. Elle est partie m'en chercher un. Je n'ai pas eu le temps d'attendre son retour.

En effet, en me levant de mon siège, je me suis aperçue qu'il était ensanglanté, ainsi que mon pantalon.

J'ai immédiatement demandé aux clients de se diriger vers d'autres caisses. Ce que voyant, Samuel intervint en me déclarant que ce n'était pas l'heure de fermer ma caisse. Je lui ai fait part de mon malaise. Il me demanda de rester assise. J'étais en pleurs, et complètement désespérée.

C'est alors que le responsable de la sécurité de la galerie est venu me chercher, muni d'un fauteuil roulant. Il appela les pompiers, qui arrivèrent très vite.

Ces derniers me demandèrent si j'avais pu aller aux toilettes. Je leur répondis que j'en avais été empêchée. Ils m'invitèrent à m'y rendre dans l'immédiat. Ce que je fis.

Mon sang ne cessait de s'écouler, c'était interminable. Finalement, je sortis et, un pompier, muni de gants, alla chercher un fœtus dans la cuvette et m'annonça la perte de mon bébé.

J'ai passé la nuit à l'hôpital et n'en suis sortie que le lendemain en fin de matinée. J'ai appelé immédiatement le magasin et demandé à mon interlocutrice (Vanessa) de prévenir ma chef (Wendy) afin que cette dernière m'appelle pour que je la tiens au courant.

Sans nouvelle j'ai rappelé plus tard et j'ai pu m'entretenir avec Wendy, à qui j'ai expliqué ce qui s'était produit. Elle réagit de la manière suivante : « Il faudra ramener le justificatif ».

Je l'ai amené dans la journée. On me fit remarquer que j'étais partie avant l'heure et on me demanda si j'allais venir travailler le lendemain. J'ai été meurtrie par cette absence manifeste d'empathie et de compassion.

A ce jour, je suis en possession d'un bulletin de salaire du mois de novembre, avec en tout et pour tout 350,64 euros. En effet, la période d'arrêt consécutive à ce drame personnel ne m'a pas été rémunérée. Par ailleurs, vous m'avez déduit une semaine de travail effectif, pour une raison que j'ignore (« absence non excusée du 6 au 13/11 »).

Par la présente je vous demande donc de bien vouloir remplir une attestation d'accident du travail (modèle S6201C), sachant que cette absence de déclaration a laissé les frais d'hospitalisation à ma charge, et de régulariser ma fiche de paie du mois de novembre en conséquence et eu égard à la semaine de travail effectuée du 6 au 13 novembre.

Vous comprendrez, Monsieur le Directeur, que j'ai vécu une situation particulièrement difficile. J'espère que vous noterez que votre responsabilité est engagée, et que vous êtes comptable des manquements répétés à mon égard.

Je souhaite ardemment poursuivre ma formation et trouver un emploi stable. Mais il vous appartient de prendre en compte que des considérations plus élevées peuvent parfois dépasser le cadre professionnel. Il y a derrière chaque salarié une personne humaine, et je crains que cela soit ignoré dans le magasin que vous dirigez.

Aussi, par la présente, et faisant copie, je demande au CHSCT de diligenter une enquête sur cet accident du travail dont j'ai été victime et sur les éléments qui ont conduit à celui-ci dans un contexte d'indifférence inquiétant.

Je fais également copie à l'inspection du travail, et au délégué syndical CGT, M. Hamdoud, afin d'obtenir enfin un peu de considération et l'assurance de mes droits recouvrés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.